



ECO Pact

Le Béton Carboneutre

**LA CONSTRUCTION DURABLE
COMMENCE ICI**

POURQUOI ZÉRO ÉMISSION NETTE ?

Le Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat (GIEC) a officiellement déclaré qu'il était d'une importance vitale de progresser rapidement vers l'objectif net zéro et de fixer des paliers intermédiaires solides. Ceci a conduit de nombreux gouvernements à travers le monde à fixer leurs propres objectifs. À ce titre, Lafarge a également élaboré une feuille de route en matière de développement durable, afin de contribuer au progrès pour le monde et pour la planète.

LE SAVIEZ-VOUS ?

LA NEUTRALITÉ CARBONE fait référence à une politique consistant à ne pas augmenter les émissions de carbone et à les réduire grâce à des compensations.

LE NET ZÉRO consiste à introduire des changements pour réduire les émissions de carbone au minimum – et compenser en dernier recours. Cela dans le but d'atteindre un équilibre global entre les émissions de gaz à effet de serre produites et celles éliminées de l'atmosphère.

LA SÉQUESTRATION DU CARBONE est le processus de capture et de stockage du dioxyde de carbone atmosphérique. C'est une méthode de réduction de la quantité de CO₂ dans l'atmosphère dans le but de réduire le changement climatique mondial.

QUE POUVEZ-VOUS FAIRE ?

LE BÉTON PEUT ÊTRE RECYCLÉ, en raison de sa polyvalence et de sa nature inerte. Ainsi, il peut être utilisé comme agrégat recyclé dans nos mélanges, ce qui réduit le CO₂ tout en contribuant à l'économie circulaire. Présentant une performance comparable à celle des granulats naturels, il trouve de nombreuses applications, par exemple dans les produits de construction de bâtiments et de routes, et permet de limiter les déchets résiduels et la dépendance aux ressources vierges.

UNE CONSTRUCTION PLUS VERTE COMMENCE AVEC LES BONS MATÉRIAUX

Le béton est le matériau de construction le plus fiable et le plus utilisé au monde, qui comporte de nombreux avantages. Ses qualités techniques telles que la stabilité, la protection contre la chaleur et les incendies font qu'il est choisi encore et encore pour les infrastructures et les bâtiments complexes que nous connaissons aujourd'hui et qui sont en constante évolution.

C'est pourquoi, à mesure que la demande de solutions et d'applications plus durables augmente, la gamme complète de produits de Lafarge peut répondre aux besoins toujours plus pointus de nos clients, sans compromis.

L'ÉCO-RESPONSABILITÉ COMMENCE PAR LA CONSTRUCTION VERTE

Chez Lafarge, nous assumons la responsabilité de l'impact de nos produits sur la planète. Nous pensons que garantir une vie éco-responsable suppose de trouver des solutions à même d'offrir de meilleurs résultats pour l'environnement en s'appuyant sur les données et sur la science. Le Béton vert¹ n'est que le commencement.

¹ Le Béton Vert fait référence à l'offre Lafarge ECOPact, qui est un béton présentant une réduction de 30 à 90 % de CO₂ (Scope A1-A3) par rapport au béton prêt à l'emploi ordinaire équivalent sans substitution de ciment.

IL EST TEMPS D'OPTER POUR UNE SOLUTION PLUS DURABLE

VOICI NOTRE NOUVELLE GAMME ECOPACT

Choisir ECOPact est le premier pas vers une réduction forte du CO₂ dans votre construction, quel que soit votre projet. Vous obtiendrez les mêmes performances physiques et une durabilité plus élevée, sans affecter les résultats de vos activités et de vos projets sur site.[†]

ECOPACT - PLUS DE 30% DE RÉDUCTION DE CARBONE

Béton à faible teneur en carbone qui utilise du ciment composé, présentant une réduction entre 30% et 50% de CO₂ par rapport à un mélange de béton standard (OPC).

ECOPACT PRIME - PLUS DE 50% DE RÉDUCTION DU CARBONE

Béton d'ingénierie à très faible teneur en carbone utilisant des mélanges à teneur en ciment plus élevée tout en employant également des matériaux cimentaires supplémentaires. ECOPact^{Prime} fournit une réduction entre 50% et 70% de CO₂ par rapport à un mélange de béton standard (OPC).

ECOPACT MAX - PLUS DE 70% DE RÉDUCTION DE CARBONE

Notre gamme de béton offrant la teneur la plus faible en carbone grâce à une technologie alternative au ciment telle que celle des activateurs alcalins permettant d'atteindre une réduction de 70% à 90% de CO₂ par rapport à un mélange de béton standard (OPC).

RÉDUCTION DU CO₂

0%



Mélange de béton standard

30%

ECOPact

50%

ECOPact^{PRIME}

70%

ECOPact^{MAX}

90%

100%

Les chiffres de réduction de carbone s'appuient sur une comparaison avec un mélange OPC 100%.

ECOPact⁺

Chaque offre peut être enrichie par l'ajout de granulats de béton recyclé.



POURQUOI NOUS CHOISIR ?

DÉVELOPPEMENT DURABLE SUR TOUTE LA LIGNE

Dès le début du processus de fabrication, nous nous assurons que les matières premières sont obtenues de la manière la plus éco-responsable possible.

Un réseau national d'usines et un système logistique robuste nous permettent de transporter des matériaux à travers le pays d'une manière plus respectueuse de l'environnement..

BÂTIR UN CANADA PLUS VERT

Alors que les pressions environnementales, éthiques et gouvernementales incitent de plus en plus les gens à faire des choix durables, Lafarge a déjà commencé à mettre en œuvre des changements dans toute son organisation.

Beaucoup de nos gammes proposent déjà des options plus viables, que nous maximisons l'utilisation de contenus recyclés ou réduisons la demande en ressources.

PERFORMANCES CERTIFIÉES DEP DE TYPE III

Contrairement à d'autres produits sur le marché, ECOPact est livré avec des données quantifiables certifiées par des tiers qui confirment la réduction du carbone, grâce au calcul des améliorations à partir des valeurs du CO₂ de toutes nos matières premières, de notre transport et de notre production.

Cela signifie que nous pouvons établir la réduction de CO₂ exacte de chaque mélange spécifié.

DÉFINISSONS DEP

Une déclaration environnementale de produit (DEP) est un document vérifié auprès d'une source indépendante qui présente des données pertinentes sur l'impact d'un produit au cours de son cycle de vie.

Lafarge est maintenant certifié DEP de Type III dans plus de 30 usines de l'Est du Canada. Et fier d'être le premier et le seul fournisseur d'un mélange prêt à l'emploi doté d'une certification DEP en Ontario et au Québec.

Avec les DEP, Lafarge peut désormais établir la réduction de CO₂ exacte de chaque mélange de béton.

DISTINGUONS LES TYPES DE DEP

Il existe de nombreux types de constituants différents disponibles qui peuvent être incorporés dans nos mélanges de béton.

Chacun d'entre eux, qu'il s'agisse d'une poudre, d'un agrégat ou d'un mélange, aura une empreinte carbone spécifique qui lui est associée.

Par conséquent, chaque mélange de béton disposera d'un document DEP spécifique au produit et à l'emplacement, ce qui permettra à votre projet de présenter des données de CO₂ les plus précises possibles.

Il existe trois types de déclarations environnementales de produit (DEP) actuellement sur le marché.

- DEP à l'échelle de l'industrie (générique)
- Déclaration spécifique au produit (également appelée DEP DE TYPE II ou auto-déclaration)
- DEP DE TYPE III spécifique au produit

En fin de compte, les plus grandes différences sont qu'une DEP de type III est certifiée par un tiers et garantie, alors que les autres DEP ne le sont pas.

Comment améliorer votre prochain projet avec les DEP ?



Comprendre

Comprendre comment est fabriqué le béton prêt à l'emploi de Lafarge



Quantifier

Quantifier l'impact environnemental de notre béton prêt à l'emploi



Être informé

Prenez des décisions en vous appuyant sur des données vérifiées par des tiers



Diffuser

Racontez toute l'histoire du béton prêt à l'emploi de Lafarge dans votre projet



TECHNOLOGIES ACTUELLES

Aujourd'hui, le concept de béton à faible teneur en carbone inclut l'intégration de la réutilisation des sous-produits dans les conceptions de mélange. En réduisant les matériaux vierges et en maximisant l'utilisation des sous-produits, nous pouvons finalement réduire une quantité importante de notre empreinte carbone.

ECOPact est une gamme de produits du béton à faible émission de carbone qui peut réduire le carbone incorporé des bâtiments, des infrastructures et des maisons jusqu'à 90% sans compensation.



Mélange de béton standard

+



Réutilisation des sous-produits

=



Béton à 90 % de réduction en carbone

0%

ECOPact ou ECOPact^{PRIME}

100%

TECHNOLOGIES ET DÉVELOPPEMENTS FUTURES EN COURS...

QU'EN RETIREREZ-VOUS ? BÉNÉFICIEZ D'UN AVANTAGE CONCURRENTIEL AVEC ECOPACT



SOYEZ PRÉCURSEURS AU CANADA

- ▶ Réduction de carbone garantie de 30 à 90%
- ▶ Béton neutre en carbone, certifié par Athena et Climate Earth
- ▶ Accès à des sous-produits qui réduisent le carbone incorporé



RÉPONDEZ À LA DEMANDE

- ▶ Respectez vos feuilles de route et objectifs carbone et réduisez vos émissions de portée 3
- ▶ Atteignez les objectifs ou cibles de neutralité carbone spécifiques aux projets
- ▶ Reconnu dans les systèmes de notation LEED
- ▶ Répondez aux exigences en constante évolution des appels d'offres à la recherche d'alternatives à faible teneur en carbone incorporé



PRENEZ LES DEVANTS

- ▶ Proposez des solutions innovantes dans vos appels d'offres
- ▶ Attirez le consommateur soucieux de l'environnement et le consommateur traditionnel
- ▶ Distinguez-vous dans vos opérations de marketing

MAXIMIZEZ LE POTENTIEL DE VOTRE PROJECT AVEC ECOPact

LES CRÉDITS LEED ECOPACT

CONTRIBUTION DES PRODUITS LAFARGE AUX CRÉDITS LEED OBTENEZ DES POINTS LEED DANS DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE CRÉDIT

Le "Leadership in Energy and Environmental Design" ou LEED® est un symbole international d'excellence en matière de développement durable et en matière de construction écologique. L'approche éprouvée et holistique de LEED aide presque tous les types de bâtiments à réduire les émissions de carbone, à conserver les ressources et à réduire les coûts d'exploitation en privilégiant les pratiques durables. Le Canada est l'un des meilleurs territoires au monde pour la certification LEED.

SEGMENT	AMÉNAGEMENT ÉCOLOGIQUE DES SITES	MATÉRIAUX ET RESSOURCES
BD+C v4 Commercial (Bâtiments commerciaux et institutionnels)	Jusqu'à 3 Points	Jusqu'à 8 Points
BD+C v4 Residential (Bâtiments résidentiels)	Jusqu'à 3 Points	Jusqu'à 0.5 Points
Analyse du cycle de vie de l'ensemble du bâtiment (Nouvelle construction)	Jusqu'à 4 Points	

LA DURABILITÉ NOUS CONCERNE TOUS

POURQUOI DEVRIEZ-VOUS CHOISIR ECOPACT?

- ECOPact peut améliorer l'empreinte carbone de votre construction en réduisant le CO₂ de votre béton jusqu'à 90%
- ECOPact contribue à une économie circulaire en détournant les déchets des sites d'enfouissement et en bouclant les cycles des matériaux
- Pour contribuer activement au débat environnemental
- Pour protéger notre environnement et construire un avenir meilleur
- Pour se positionner comme chef de file de l'industrie dans la recherche de la durabilité

COMMENT DÉBUTER



NOUS FABRIQUERONS
ET LIVRERONS
LE BÉTON À
VOTRE PROJET

NOUS
CALCULERONS
L'EMPREINTE CO₂
DE LA COMMANDE

ENSEMBLE,
CONSTRUISONS
UN FUTUR PLUS VERT

VOUS VOULEZ EN SAVOIR PLUS ?

CARTOGRAPHIE DU CO₂

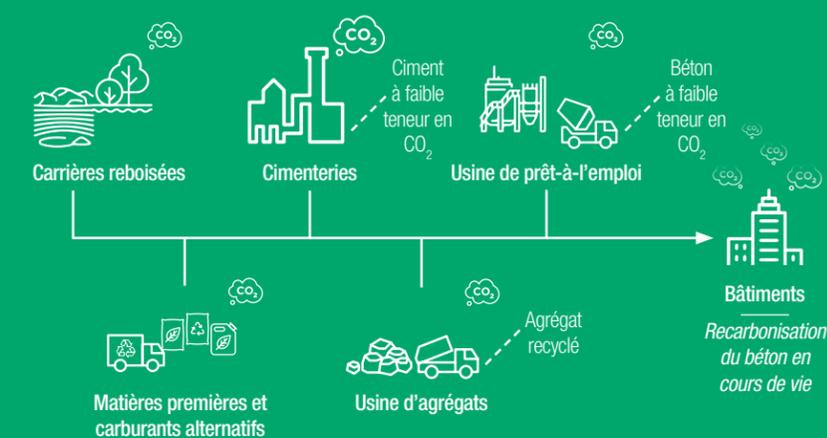
Le carbone dans le béton, comme nous le savons, provient principalement du ciment, mais comme vous pouvez le voir sur l'image ci-contre, il existe un certain nombre d'autres facteurs qui sont impliqués.

Au Canada, nous travaillons depuis des années à la réduction du carbone dans notre béton.

Maintenant, avec les DEP, nous avons établi l'impact que nous pouvons vraiment avoir sur notre planète.

Ensemble, avec les différentes gammes de produits de Lafarge, nous nous sommes convertis à des ciments mélangés à faible teneur en carbone, nous avons maximisé l'utilisation d'agrégats recyclés et optimisé nos produits pour obtenir les mélanges de béton les plus pauvres en carbone possibles.

Les différentes étapes des émissions de CO₂ provenant de la production de ciment, de granulats et de béton :



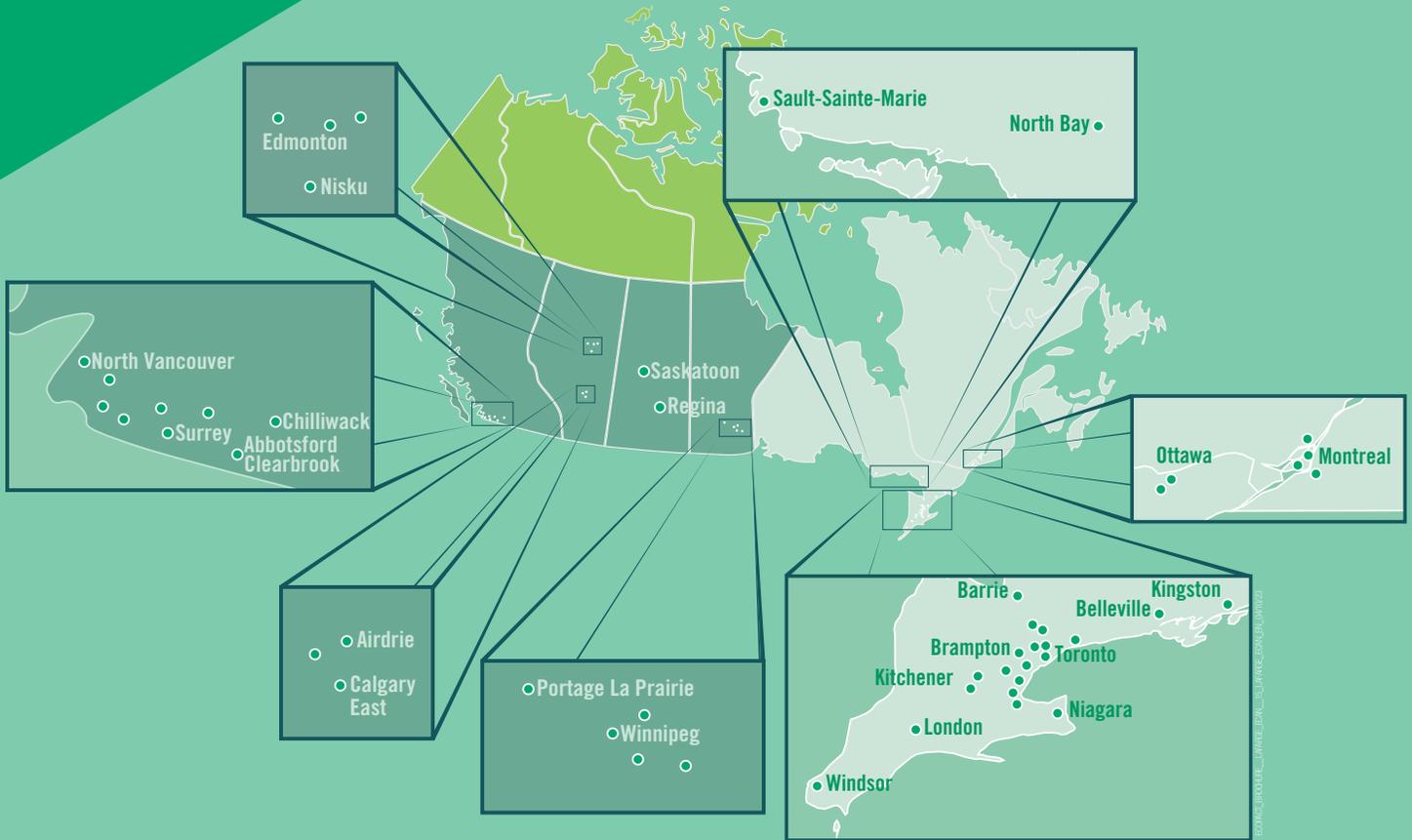
OÙ TROUVER ECOPACT

Retrouvez nos usines certifiées EDP Type III, offrant la gamme certifiée ECOPact, à travers le Canada.

Contactez-nous aujourd'hui pour contribuer au changement:

Ouest Canadien (403) 225-5400
 Région de l'Ontario (905) 738-7070
 Région du Québec (800) 361-9134

Lafarge.ca



Nos usines à béton prêt à l'emploi DEP de Type III :

Ouest Canadien

-COLOMBIE BRITANNIQUE

Abbotsford Clearbrook
 Chilliwack
 Coquitlam Port Mann
 Maple Ridge
 Surrey 64th Ave
 North Vancouver
 Richmond Nelson Rd
 Vancouver Harbour
 Vancouver Kent Ave
 Edmonton Stadium Rd
 Edmonton Winterburn
 Saskatoon

-CENTRE ET NORD DE L'ALBERTA

Edmonton Stadium Rd

Edmonton Winterburn

Nisku

Strathcona Petroway

-SASKATCHEWAN ET MANITOBA

Niverville Perimeter
 Northland Ready Mix (Oak Bluff)
 Portage La Prairie Perimeter
 Steinbach Perimeter
 Winnipeg Dawson Rd
 Regina
 Saskatoon

-SUD DE L'ALBERTA ET PORTABLES

Airdrie
 Calgary East
 Spy Hill

Région de l'Ontario

Barrie
 Bearbrook
 Belleville
 Brampton
 Brossard
 Burlington
 Cambridge
 Commissioners (2)
 Guelph
 Hamilton Dock
 Kingston
 Leaside
 London
 Markham (2)

Mavis
 Milton
 Moodie
 Newkirk
 Niagara Falls
 North Bay
 Pickering
 Quality Hamilton
 Sault-Sainte-Marie
 Wilson
 Windsor

Région du Québec

Montréal Est
 St-Laurent (2)
 Terrebonne

* De plus en plus d'usines sont certifiées DEP de Type III. Rendez-vous sur **Lafarge.ca** pour les dernières mises à jour.

** Pour les usines non certifiées DEP, deux options s'offrent à vous : l'auto-déclaration, ou nous faire la demande d'une certification.

† Des performances équivalentes par rapport aux mélanges de béton standard peuvent être obtenues avec ECOPact pour les applications typiques de béton à faible teneur en carbone et pour des conditions de mûrissement en chantier standards. Contactez vos représentants commerciaux et qualité Lafarge pour en savoir plus sur l'offre ECOPact et les conditions pour les applications de béton à faible teneur en carbone atypiques telles que le bétonnage par temps froid et les bétons à résistance initiale élevée.